



BBTK
ABVV



SETCa
FGTB

ACV
PULS
never work alone

CNE
L'avenir a
son syndicat



Coronavirus :

Coméos sourd aux revendications légitimes des travailleurs

Lundi se tenait une call conférence avec Coméos sur les différents problèmes que traverse le secteur dans le cadre de la crise du Coronavirus. Une réunion décevante, où nous avons l'impression que le sort des travailleurs reste secondaire face à une fédération patronale et des enseignes qui veulent profiter de l'aubaine de ventes records !

Les problématiques sont évidemment fort différentes selon que vous travaillez dans le secteur alimentaire ou non alimentaire.

Différents points ont été abordés :

MAGASINS ALIMENTAIRES

- ⇒ **La problématique des heures d'ouverture** : Coméos ne veut pas de solution sectorielle qui restreindrait les heures d'ouverture dans le commerce (le soir par ex). Que du contraire ils estiment qu'une plus grande répartition des heures d'ouverture amènerait à moins de clients présents dans les magasins en même temps, ce qui diminuerait les risques de propagation du virus.
- ⇒ Nous avons également abordés la problématique du **travail du dimanche**. La réponse de Coméos reste la même : pas question de revoir, au niveau sectoriel, les heures d'ouverture ou les heures du dimanche. Quel est par exemple le sens de garder les magasins dans les zones touristiques ouverts toute la journée alors que le tourisme est réduit à néant par le confinement. Pour rappel, beaucoup de nos communes sont en « zones touristiques ».
- ⇒ Nous avons aussi demandé à Coméos de pouvoir prévoir des **moments de fermetures en journée**. Exemple : fermeture de midi à 14 h pour réassortir sans la pression des clients . Ici aussi un NON clair et franc de Coméos.

La réponse de Coméos reste la même : pas question de revoir, au niveau sectoriel, les heures d'ouverture ou les heures du dimanche.

Nous avons également demandé à Coméos des mesures de bien-être : des jours de congés supplémentaires pour les travailleurs qui prestent pendant cette période complexe : 1 jour de repos supplémentaire (congé) par semaine prestée pendant le confinement. Ici aussi, la réponse est : nous n'avons pas de mandat... donc non, c'est trop cher !

Par contre, Coméos voudrait pouvoir, sur base volontaire, faire travailler les gens de la CP 311 actuellement au chômage temporaire dans des enseignes « alimentaires ».

En pratique, un travailleur de chez H&M pourrait aller travailler chez Carrefour pour renforcer les équipes et suspendre son chômage temporaire. Outre les nombreux problèmes pratiques que cela pose en termes de relation de travail, nous ne pensons pas que nombreux seront les travailleurs qui voudront opter pour un job temporaire sans incentive et avec des risques pour leur santé.

MAGASINS NON ALIMENTAIRES

⇒ Dernier point pour lequel nous attendions encore des nouvelles de Coméos, celui du **complément sectoriel au chômage temporaire**. Pour Coméos, la CP 311 n'a pas d'argent, que du contraire, les enseignes sont déjà dans une situation financière compliquée et donc ils refusent là aussi, toute solution sectorielle.

QUE PENSER DE CETTE RÉUNION ?

Une fois de plus, Coméos montre son mépris tant pour le niveau sectoriel que pour l'avenir des travailleurs de la grande distribution. Entre des mesures de sécurité, de santé qui ne sont toujours pas au top dans les différentes enseignes, le refus de venir compléter les revenus des travailleurs qui subissent le chômage temporaire ou encore sur la possibilité de restreindre les heures d'ouverture, **Coméos montre clairement son vrai visage, inhumain et indifférent au sort des travailleurs !**

Le plus grave c'est que les enseignes donnent mandat à Coméos pour avoir ce type d'attitude.

Le leitmotiv des employeurs, du fric, du fric, du fric... une attitude lamentable quand on connaît la souffrance des travailleurs du commerce, singulièrement pendant cette période de confinement.

Restez à l'écoute de vos délégués.